



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## AR Prefecture DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

063-200070712-20221129-DBC20221129\_06-DE  
Reçu le 09/12/2022  
Publié le 09/12/2022

N° DBC 20221129-06

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022 à 16H00

**Date de la convocation :** 22 novembre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 NOVEMBRE 2022 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ.

**Membres du Bureau absents excusés :** Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

#### Membres du Bureau ayant donné procuration :

Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**OPAH MULTI-SITES : DEMANDE DE SUBVENITON AUPRES DE L'ANAH AU  
TITRE DE L'INGÉNIERIE DE SUIVI ANIMATION 2022**

**Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-président

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20220201-12 du 1<sup>er</sup> février 2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites ;  
**Vu** la convention de l'OPAH multi-sites n° 063-03-2022 du 2 septembre 2022 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix  
délibératives :

1

Total votants : 23

## AR Prefecture

063-200070712-20221129-DBC20221129\_06-DE  
Reçu le 09/12/2022  
Publié le 09/12/2022

Le rapporteur expose que, dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH multi-sites, une aide peut être sollicitée chaque année auprès de l'ANAH. Celle-ci est mobilisable tant sur la part fixe de l'animation confiée à Soliha (35% du montant HT) que sur sa part variable (prime forfaitaire par dossier).

Conformément aux engagements pris par l'ANAH, l'État et la Communauté de communes dans la convention OPAH multi-sites n°063-03-2022 signée le 02/09/2022, le plan de financement au titre de l'ingénierie de suivi-animation de l'année 2022 est le suivant :

	Dépenses HT	Recettes		
		ANAH		Auto-financement
		Part fixe	Part variable	
<b>Marché Suivi-animation</b>	38 631 €	11 416 €	7 510 €	19 705 €
<b>Total</b>	<b>38 631 €</b>	<b>38 631 €</b>		

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention auprès de l'ANAH selon le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 23

Conseillers présents : 22

Représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon